

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/106

SUBVENTIONS (7.5)

**Demande de subvention auprès de la
CAF pour les travaux du CANM**

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240918-2024_106-DE

S²LO



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le neuf septembre deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART,
M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER,
M. DENTENER,
Adjoints,

Mme FERLIN, M. FIOEN, M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme ANDRE, Mme NUNS, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, Mme DEPELCHIN, M. TIBERGHIE, N,
Mme BELVAL, M. PERLEIN, Mme DAUCHEZ
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme DELECOEUILLE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à Mme ANDRE
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. DECOOPMAN	qui a donné pouvoir à M. TIBERGHIE, N
M. COTTE	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme REYNAERT	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER,

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

La réhabilitation du Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM) est en réflexion depuis plusieurs années. Ce projet permettra d'une part, d'apporter davantage de confort au public accueilli et d'autre part de favoriser le bien-être au travail des agents actuellement en poste. Cette démarche permettra également au centre social d'être en harmonie avec la réfection des résidences effectuée sur le quartier pasteur.

C'est dans ces perspectives que la Ville d'Hazebrouck souhaite s'engager dans une démarche d'amélioration du Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM).

Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales dispose d'une aide à l'investissement sur fonds locaux permettant de soutenir les collectivités dans la valorisation des lieux qu'ils financent et l'optimisation du service rendue au public accueilli.

Les subventions susceptibles d'être allouées peuvent couvrir 60% du projet dans la limite de 75 000 € Hors Taxe.

Au regard de l'exposé ci-dessus ;

Considérant la volonté municipale d'effectuer des travaux d'améliorations et de rénovation au Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM) d'Hazebrouck ;

Considérant la possibilité pour la collectivité d'être accompagnée par la Caisse d'Allocations Familiales au titre de « l'aide à l'investissement sur fonds locaux » ;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de « l'aide à l'investissement sur fonds locaux »,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces afférentes à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

**Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**

Valentin BELLEVAL



Le Secrétaire de séance,

Adrian MEIRLAND

